

La carte OÙRA! arrive sur le réseau Saônibus

Le 31 Octobre 2017, la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée met en service la carte OÙRA ! sur le réseau Saônibus. Cette carte sans contact permet de voyager plus simplement en correspondance avec le TER. Elle offre aussi plus de souplesse et de tranquillité aux voyageurs.

La carte OÙRA ! c'est quoi ?

C'est une nouvelle carte de transport personnelle et rechargeable qui remplace les titres de transport Saônibus, actuellement délivrés sur format papier. Elle peut être rechargée avec les titres souhaités (abonnements mensuels ou titres 10 trajets).

La carte OÙRA ! peut aussi accueillir des titres de transports d'autres réseaux équipés du même système, comme par exemple le réseau de transport urbain Libellule de Villefranche-sur-Saône ou le réseau TER. Tous les utilisateurs des réseaux partenaires sont concernés par la carte OÙRA!.



Quels sont les avantages ?

La carte OÙRA ! offre plus de simplicité pour le voyageur. Il n'aura désormais besoin que d'une seule carte pour voyager sur le réseau Saônibus et le TER. Il lui suffira de charger sur la carte des titres de transport pour ces deux réseaux. Bientôt, les clients Saônibus pourront acheter leurs titres de transport en ligne avec ce système.

Le système permet aussi plus de souplesse. Il est par exemple possible de charger sur une carte OÙRA ! un abonnement mensuel et un titre 10 trajets. L'abonnement sera utilisé en priorité.

En cas de perte ou de vol de carte, il est possible de récupérer l'intégralité des titres de transport chargés.

Bon à savoir :

Pour obtenir votre carte OÙRA ! avec Saônibus, les clients du réseau sont invités à s'adresser à :
TRANSDEV RAI - 340 rue Ampère 69730 GENAY (Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Il est également possible d'obtenir et recharger une carte OÙRA ! par correspondance.

Le rechargement de la carte est proposé dans les points de vente Saônibus.

La carte est délivrée gratuitement jusqu'au 31/12/2017. Au-delà de cette date, elle coûtera 5 euros. A partir du 1er janvier 2018, la carte OÙRA! et les tickets unités vendus à bord sont les seuls titres qui permettront de voyager sur Saônibus. La carte OÙRA ! doit être validée à chaque montée dans un véhicule.

Repères :

Avec 3 lignes de bus régulières et 4 lignes de transport à la demande, Saônibus dessert le territoire de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée. Il relie également le territoire communautaire avec les gares TER environnantes (Anse, Saint-André-de-Corcy, Saint-Germain-au-Mont-d'Or et Villefranche-sur-Saône).

OÙRA! est un projet fédérateur unissant 25 Autorités Organisatrices de la Mobilité du territoire rhônalpin au service de la mobilité des rhônalpins et des visiteurs. Elles coordonnent plus de 30 réseaux de transport collectifs et de nombreux services de mobilité associés pour permettre aux voyageurs de circuler plus facilement en transport en commun.